

<https://www.snetap-fsu.fr/Communique-sur-la-Note-de-Service-de-Rentree-2023.html>



Note de Service de Rentrée 2023 : Un affichage de priorités, et après ?

- Les Dossiers - Politique Scolaire et Laïcité - . Carte scolaire, Structures des Etablissements - NS et politique scolaire -



Date de mise en ligne : vendredi 1er septembre 2023

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Communiqué sur la Note de Service de Rentrée 2023

Un affichage de priorités, et après ?

Les années passent et la date de parution de la note de service de préparation de la rentrée scolaire, rebaptisée "*Priorités d'action pour l'enseignement agricole technique*", est de plus en plus tardive. Cette année, c'est le 20 juillet que la note est parue ! ...

Nul doute que les acteur-trices de l'enseignement agricole s'en seront largement nourri-es ! Cela débute par un bel auto-satisfecit : "*En synthèse, l'enseignement agricole est un appareil remarquable dont le rôle est d'accompagner les transitions et qui est particulièrement bien placé pour le faire*". Y a plus qu'à !

Avec quels moyens (dotations horaires insuffisantes, précarisation des personnels...) ? De moyens de fonctionnement, il n'en est bien sûr pas question.

On rappelle qu'un.e "représentant.e de l'enseignement agricole par département a été désigné.e" pour renforcer l'orientation vers l'enseignement agricole auprès des partenaires de l'Éducation nationale. "Un retour annuel des actions de ce.ette représentant.e sera fait auprès des instances régionales", les représentant-es du SNETAP-[FSU](#) y veilleront !

L'accent est mis sur la communication : "*une stratégie de communication collective partagée a été élaborée entre les établissements publics et privés [...] Avec l'aide d'experts extérieurs spécialisés en communication*". Chaque établissement cherchant à déployer sa propre communication, de manière "*autonome*", la "stratégie collective partagée" a du mal à dépasser la barrière du simple slogan ou du Super-camion "*L'aventure du vivant*"... De plus il est inacceptable d'externaliser la communication du ministère, en entretenant toujours la confusion entre le public et le privé, ainsi que leurs moyens.

La lutte contre le harcèlement scolaire est affichée comme une priorité, que le SNETAP-FSU souhaite beaucoup plus volontariste et dotée de véritables moyens pérennes et fléchés. Lors de l'entrevue du 29 août 2023 avec L'Élan Commun, le [DGER](#) a annoncé la sortie imminente d'une instruction à ce propos, sans que les organisations syndicales aient été consultées.

Le développement de la pratique du sport devient une priorité de circonstance, JO obligent..., alors que des postes de titulaires sont supprimés (au motif que les heures d'options et sections sportives ne sont pas prises en compte dans le calcul des dotations) et qu'aucun concours CAPESA option [EPS](#) n'a été ouvert depuis des années !

"*Enseigner à produire autrement pour les transitions et l'agro-écologie*" est toujours d'actualité avec un plan régional qui sera proposé par les [DRAAF](#) et à valider dès septembre, et un "*Printemps des transitions 2024*" impliquant tous les établissements ! On attend d'en voir la concrétisation !

L'évaluation des établissements de l'enseignement technique, traduction de la vision libérale de feu le ministre Blanquer, se poursuit. Parmi les évaluateur-trices se cache souvent un-e directeur-trice d'un établissement privé (cherchez l'erreur ... ou l'intention !) et pour justifier le tout, on habille cela avec le projet d'établissement (alors que la logique reste d'évaluer et de classer les [EPL](#)).

Le SNETAP-FSU a fait bouger les lignes sur l'inclusion et sur les conditions d'emploi des [AESH](#) (régularisation des contrats, encore insuffisante, formation) mais force est de constater que le "Livre noir de l'inclusion" élaboré par L'Élan Commun à la suite de la journée nationale du 16 mai 2023 est resté à ce stade lettre morte.

Note de Service de Rentrée 2023 : Un affichage de priorités, et après ?

La DGER n'oublie pas le Pacte enseignant, véritable machine (coûteuse) à dévaloriser et casser le statut sans apporter de mieux pour les élèves, ni les consortiums d'établissements (techniques, supérieurs, publics,... privés) censés se déployer sur la base de projets pour capter des crédits dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir » (AMI CMA) de France 2030...

Non ! Définitivement les personnels ne se reconnaîtront pas dans ces priorités qui occultent les véritables enjeux et besoins d'éducation dans l'enseignement agricole public !

Paris, le 30 août 2023

Retrouvez dans ce document l'analyse de la Note de Rentrée par le SNETAP-FSU :

â€” > **Document à télécharger :**

<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Note de rentrée 2023 avec analyse SNETAP-FSU

Post-scriptum :

Pour en savoir plus :

- [Le nouveau livre noir de l'inclusion dans l'Enseignement Agricole Public](#)